



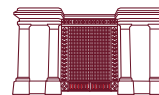
PRÉFÈTE  
D'INDRE-  
ET-LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Flash info Élus

03 Août 2022

2 0



2 2



## Accueil des jeunes du SNU en mission d'intérêt général

### 1 - Le SNU en bref

Le Service National Universel (SNU) est un dispositif d'engagement qui s'adresse à tous les jeunes français, de 15 à 17 ans, sur la base du volontariat. L'objectif est à terme de permettre à chaque classe d'âge de vivre la cohésion, les valeurs républicaines et l'engagement de façon concrète.

Le SNU se décline en trois phases :

1. un **séjour de cohésion**, d'une durée de 12 jours, en dehors du département d'origine.
2. une **mission d'intérêt général** d'une durée de 84 heures minimum à réaliser dans l'année qui suit sa participation au séjour de cohésion.
3. une **invitation à poursuivre son engagement** en intégrant des dispositifs et formes d'engagement proposés aux jeunes (Service civique, les différentes réserves, etc.)

**350 jeunes d'Indre-et-Loire se sont inscrits dans le dispositif au printemps 2022** (ils étaient 150 en 2021). La majorité de ces jeunes est scolarisée en classe de seconde et réside hors métropole.

### 2 - La mission d'intérêt général : un dispositif d'engagement au cœur des territoires

Cette dernière s'inscrit dans une des **9 thématiques** suivantes : citoyenneté, culture, défense et mémoire, éducation, environnement et développement durable, santé, sécurité, solidarité et sport. Les missions peuvent se dérouler **en continu, pendant les vacances scolaires ou de manière perlée** (un jour par semaine par exemple) et porter sur des missions aussi variées que l'appui à la promotion d'un dispositif, l'aide à la préparation d'un événement culturel ou sportif, l'accueil sur une manifestation, l'aide à l'orientation d'usagers vulnérables, la contribution à un chantier nature, etc.

Les collectivités s'emparent progressivement de ce dispositif afin de proposer aux jeunes volontaires de leurs territoires des missions en lien avec les enjeux qu'elles portent, leur

permettant de découvrir de façon concrète le rôle des services publics de proximité. A titre d'exemples :

- les mairies de Nouâtre et de Noyant de Touraine ont proposé des missions visant à renforcer la participation des jeunes dans la vie de leur commune à travers la mise en place d'un Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) ;
- la mairie de Cerelles a souhaité intégrer un volontaire dans son travail d'enquête sur la mobilité des piétons et des personnes en situation de handicap dans la commune ;
- les mairies de Chinon et de Joué-lès-Tours ont construit des missions liées à un temps fort culturel : Chinon en Jazz et le festival les Années Joué ;
- la mairie de Savigné sur Lathan a misé sur une mission d'animation de la bibliothèque municipale ;
- à Saint-Cyr-sur-Loire, le centre communal d'action sociale propose une mission de solidarité en faveur des seniors et des personnes démunies ;
- la mairie de Ballan-Miré a conçu une mission aux côtés de l'association Pour le sourire d'Alizée accréditée comme organisatrice du Téléthon ballanais.

Ailleurs, des mairies de toutes tailles proposent des activités variées : accompagnement des activités dans les centres de loisirs, sensibilisation aux éco-gestes et aux activités d'une ferme pédagogique, animations en direction des publics vulnérables, facilitation de l'accueil des usagers dans les mairies,...

Au-delà du portage direct des missions, les collectivités peuvent avoir un rôle de facilitatrice dans la mise en relation des jeunes avec le tissu associatif local. Les jeunes volontaires sont incités à solliciter les structures à proximité de leur résidence afin de créer des missions ad hoc.

**Les mairies et leurs services deviennent alors des interlocuteurs de choix dans cette recherche** (annuaire des associations, forum de rentrée, orientation vers les maisons de quartier, ...).

### **3 - A travers le SNU, l'implication de tous les jeunes dans la vie locale**

Cette dernière s'inscrit dans une des **9 thématiques** suivantes : citoyenneté, culture, défense et mémoire, éducation, environnement et développement durable, santé, sécurité, solidarité et sport. Les missions peuvent se dérouler **en continu, pendant les vacances scolaires ou de manière perlée** (un jour par semaine par exemple) et porter sur des missions aussi variées que l'appui à la promotion d'un dispositif, l'aide à la préparation d'un événement culturel ou sportif, l'accueil sur une manifestation, l'aide à l'orientation d'usagers vulnérables, la contribution à un chantier nature, etc.

### **4 - Les ressources disponibles**

- la liste des jeunes volontaires du SNU résidant dans votre collectivité : se rapprocher du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports ([snu@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:snu@indre-et-loire.gouv.fr)) ;
- le [référentiel des missions d'intérêt général](#) pour les municipalités et les intercommunalités ;
- le [site internet du SNU](#).